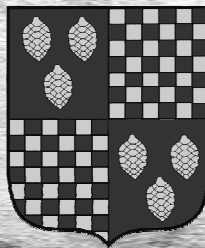


# La Petite Gazette de Champlost

Février 2010  
Numéro 6

mairie-champlost@wanadoo.fr



Chers administrés,  
cette 1<sup>ère</sup> gazette de l'année 2010 sera pour moi l'occasion de vous préciser que les projets envisagés en 2009 commencent à se concrétiser. Tout, et j'ai tenu à le souligner lors de mes vœux, ne peut être réalisé du jour au lendemain, un choix drastique doit être fait, nous sommes en train d'y travailler avec mes adjoints et les commissions ad hoc.

- Pour que nos routes soient dégagées plus rapidement, nous avons fait l'acquisition d'une saleuse plus performante.

- Le curage de la lagune et l'épandage des boues se fera à l'automne.

- Le poste de relevage de Boudernault sera mis aux normes afin que la commune cesse de polluer le Ru de Bailly.

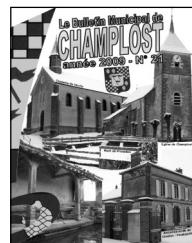
Les autres projets sont à l'étude, certains sont bien avancés, restent à trouver les financements. Vous serez, comme nous nous y sommes toujours engagés, tenus régulièrement au courant.

Quant à l'intercommunalité, nous participons aux réunions d'information, le choix entre Saint-Florentin ou Briennon/Armançon n'est pas facile et demande réflexion. Des séances de travail sont prévues prochainement avec les municipalités voisines et les responsables des Intercommunalités concernées.

Le Maire  
Jean-Louis QUERET

## Bulletin municipal 2010

Nous avons distribué le dernier bulletin municipal mais, certaines boîtes aux lettres n'étant pas aux normes, il se peut que vous ne l'ayez eu. Dans ce cas, vous pouvez vous le procurer en Mairie.



## Buses de pluviales

Nous vous rappelons qu'il est interdit de détourner les eaux pluviales, d'obstruer les buses et les exutoires naturels les recevant pour quelque raison que ce soit.

## Brochure nouveaux arrivants

Nous préparons une brochure pour les nouveaux arrivants à Champlost. Celle-ci reprendra les informations générales sur la vie dans notre village (horaires d'ouverture des différents bureaux et services, tarifs, listes des syndicats et associations). Les assistantes maternelles et les propriétaires d'appartements à louer sont priés de se faire connaître en Mairie pour figurer sur cette brochure.

## Plombage des compteurs d'eau

Des bagues ont été posées sur les compteurs d'eau. Si celles-ci sont enlevées ou cassées, le paiement d'un forfait sera demandé par le Trésor Public.

Un recensement des compteurs a également été fait. Les plus anciens seront changés.

## Obligation légale de se raccorder au réseau collectif d'eaux usées.

Le Maire et le responsable de la commission Eau-Assainissement rappellent aux habitants du bourg et des hameaux de Boudernault, Chatton et Vaudupuits que l'article 1331-1 du Code de la santé publique mentionne expressément cette obligation :

*«raccordement des immeubles aux réseaux publics de collecte disposée pour recevoir les eaux usées domestiques et établies sous la voie publique à laquelle ces immeubles ont accès soit directement, soit par l'intermédiaire des voies privées ou de servitude de passage est obligatoire dans le délai de 2 ans à compter de la mise en service du réseau public de collecte»*

Renseignements pris auprès des services de l'Agence de l'Eau du Bassin Seine-Normandie, cette

obligation s'applique à toutes les habitations ayant ou non un assainissement autonome aux normes et fonctionnel. Si ces habitations sont en contre-pente, les propriétaires doivent, à leurs frais, installer une pompe de relevage.

En revanche, si le réseau public de collecte d'eaux usées ne passe pas devant la propriété, l'assainissement autonome reste la règle. Il fera toutefois l'objet de contrôles périodiques, dès que le S.P.A.N.C (Service Public d'Assainissement Non Collectif) sera mis en place. Ces contrôles seront à la charge du propriétaire.

L'assainissement collectif étant en fonction depuis de nombreuses années, les contrevenants sont passibles d'amende s'ils ne se mettent pas en conformité dans les délais raisonnables. C'est-à-dire dans le courant 2010 début 2011 au plus tard.

## Conférence :

### « Les femmes et la résistance »

Vendredi 12 mars à 20h30, à la salle des Associations, Conférence de Frédéric GAND sur « les femmes et la Résistance dans l'Yonne ». M. GAND est professeur agrégé d'histoire et un fondateur avec Claude DELASSELE de l'ARORY (Association pour la Recherche sur l'Occupation et la Résistance dans l'Yonne).

La SAHVCB, organisatrice de cette manifestation avec l'Amicale du Souvenir, présentera à cette occasion, une exposition de documents d'époque (1939-1945) : journaux, correspondance de soldats prisonniers, matériel de propagande pétainiste, photos, documents divers sur la résistance et sur la vie quotidienne dans la région.

**Entrée gratuite.** Si vous avez des documents à exposer ou des témoignages à apporter, contactez nous à la Mairie ou au 03 86 43 12 66.

## Elections régionales

Les 14 et 21 mars 2010 nous voteront pour élire les 26 conseils régionaux par suffrage universel direct au scrutin proportionnel à deux tours. Ces conseillers de métropole et d'outre-mer seront élus pour six ans. Si vous souhaitez participer à la tenue des bureaux de vote, faites vous connaître en Mairie.

Ayez un geste citoyen : votez !

## Offices Religieux de l'ensemble paroissial Champlost / Chailley / Turny / Venizy

dates	Brienon	Champlost
28 février	11 h à Brienon	9 h 30 Venizy
7 mars	11 h à Brienon	9 h 30 Venizy
14 mars	Messe des familles 11 h à Brienon	9 h 30 Venizy
21 mars		10 h 30 Champlost St Hubert
28 mars	Rameaux 10 h 45 à Brienon	Rameaux 10 h 30 à Chailley
1 avril	//	20 h à Champlost
2 avril	15 h Chemin de Croix à Brienon	
2 avril	20 h à Esnon	
3 avril	21 h Veillée Pascale à Brienon	
4 avril	Pâques 11 h à Brienon	Pâques 10 h 30 à Champlost + Baptême
6 7 8 Avril		Retraite Profession Foi à Sormery
11 avril	Messe des familles 11 h Brienon	9 h 30 Champlost
18 avril	11 h à Esnon	9 h 30 Champlost
25 avril	11 h à Brienon	9 h 30 Champlost
2 mai	11 h à Brienon	9 h 30 Champlost
9 mai	11 h à Brienon	9 h 30 Champlost
13 mai		Ascension 10 h 30 Communion privée à Champlost
16 mai	11 h à Vorvigny	9 h 30 Champlost
22 mai		Mariage à Champlost
23 mai	Profession de foi et 1ère communion à 10 h 30 Brienon	11 h Baptême à Chailley
30 mai	11 h à Brienon	9 h 30 Champlost

## Entretien des ruisseaux

L'Adjoint responsable de la commission environnement tient à rappeler que la loi sur l'eau interdit formellement de traiter au désherbant les rives des ruisseaux et des fossés aboutissant directement à des cours d'eau.

Certains riverains continuant de traiter, la police de l'eau a été avertie et les gardes dresseront des PV à tout contrevenant.

Les roseaux, les Iris et les arbustes sont les meilleurs dépolluants naturels. Il faut donc les préserver ! Il est recommandé de laisser dans la mesure du possible des arbres ou arbustes le long des berges (surtout sur la rive ouest) pour que l'ombre empêche l'eutrophisation et la prolifération du « faux cresson. »

Prochainement, un arrêté du Maire, rappellera aux riverains du ru de Bailly, en amont de l'étang que ce ru doit être entretenu régulièrement pour que l'écoulement des eaux pluviales arrivant de la D 905 ne soit pas entravé.

## Sirène des pompiers

La sirène des pompiers du CPI de Champlost ayant été récemment remontée, des essais auront lieu pendant les manœuvres le 1<sup>er</sup> ou 2<sup>ème</sup> dimanche de chaque mois.

Savez vous ce que signifie les différentes sonneries de celle-ci ?

1 coup : secours à personne

2 coups : accident sur la voie publique

3 coups : incendies et feux

4 coups : menace chimique

5 coups : concerne les bataillons des Marins Pompiers

Si la sirène se déclenche de façon inhabituelle et de façon discontinue, mettez vous à l'abri, n'utilisez pas les appareils électriques, coupez le gaz. Ne vous affolez et écoutez les informations à la radio

## Horaires de la poste communale

Du mardi au samedi de 8h30 à 11h30

## Horaires de la bibliothèque

Le mardi de 16h à 18h

Le mercredi de 15h à 17h

## Collecte sélective (sacs bleus et jaunes)

Les jeudi 4 et 18 mars

Les jeudi 1er et 22 avril

Les jeudi 6 et 20 mai

## Encombrants

Vendredi 30 avril

## Festivités à venir

28 février	Pièce du CARIBOU
6 mars	Carnaval des écoles
12 mars	Conférence « les femmes et la Résistance »
21 mars	Saint-Hubert des Chasseurs
28 mars	Loto des Amis des Ecoles
7 mai	Concours de pétanque semi-nocturne
8 mai	Commémoration du 8 Mai 1945